Cette labellisation vise à développer des projets pour la préservation de la biodiversité.



Lundi 21 novembre, lors d'une cérémonie organisée à la Région Ile-de-France, la ville de Pontault-Combault a été reconnue "Territoire Engagé pour la Nature" (TEN).

Le programme « Territoires engagés pour la nature » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Ainsi, la municipalité s'engage dans la mise en oeuvre de différents projets d'ici à 2024, parmi lesquels :

- Plantation de 1 500 arbres
- Parcours arboré pédagogique
- Création d'ilots de fraicheur comme la végétalisation des cours d'écoles
- Création d'une coulée verte à travers la ville

Publié le 25 novembre 2022

URL de la source (modifié le 25/11/2022 - 12:30): https://www.pontault-combault.fr/actualites-0/pontault-combault-territoire-engage-pour-la-nature